

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°58 du 23 novembre 2001 - 2 pages

Grandes Cultures
désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

Désherbage blé

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2001 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



Les observations sont réalisées par le réseau d'observateurs du SRPV Bretagne (SRPV, FEREDEC, Chambre d'Agriculture, négoce, coopératives, lycées agricoles, agriculteurs,...) et sont synthétisées dans l'Avertissement Agricole par le SRPV Bretagne et la FEREDEC Bretagne
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***



Prochain bulletin : le 30 novembre 2001

Préconisations

Choisir le bon produit en fonction du risque de la parcelle

(Pour les risques parcellaires : voir Avertissements Agricoles n°55 du 25/10/01).
Le blé arrive au stade 3 feuilles voir au-delà pour les parcelles semées très tôt.
Dans ce cas, la post-levée précoce peut être envisagée et est utilisable jusqu'au stade 3 feuilles du blé.
Vous trouverez les produits répartie dans 3 groupes classés selon leur risque de transfert vers les eaux (classement défini par la CORPEP).
Toutefois, les produits du groupe 1 restent les produits principalement conseillés dans nos préconisations de désherbage. Ce sont en effet des produits avec un meilleur profil environnemental et convenant mieux aux parcelles à risque.
La liste des produits herbicides utilisable post-levée précoce (jusqu'au stade 3 feuilles du blé) est présentée ci-dessous :

Groupe 1 : Produit peu mobile avec un risque de transfert vers les eaux faibles

HERBICIDES BLE POST LEVEE PRECOCE GROUPE 1	
ANTIGRAMINEES	ANTIDICOTYLEDONES
Carfentrazone-éthyle + Flupyrsulfuron-méthyle : LEXUS CLASS	
Diflufénicanil + Flurtamone : CARAT - DOLMEN	
Flupyrsulfuron-méthyle + Metsulfuron-méthyle : LEXUS XPE	
Flupyrsulfuron-méthyle + Thifensulfuron-méthyle : LEXUS MILLENIUM	
Pendiméthaline : PROWL 400	
Prosulfocarbe : DEFI	
Sulfosulfuron: MONITOR	
	Carfentrazone-éthyle + Metsulfuron-méthyle : ALLIE EXPRESS
	Cinidon éthyle: VEGA

EN BREF:
Céréales et JNO: risque confirmé pour les parcelles au stade 2 feuilles.
Choix du produit à utiliser en fonction du risque parcellaire.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

P 139

Groupe 2 : Produit mobile, peu persistant, un risque de transfert vers les eaux moyen à probable

HERBICIDES BLE POST LEVEE PRECOCE GROUPE 2	
ANTIGRAMINEES	ANTIDICOTYLEDONES
Imazamethabenz - méthyle : ASSERT 300	
Isoproturon + Diflufénicanil 1 : QUARTZ GT - QUETZAL - ZODIAC TX	
Isoproturon + Diflufénicanil 1 + Flurtamone [1] : BIZON	
Isoproturon + Fénoxaprop p éthyle [1]+ Mefenpyr-Diethyl : ATLAS LS - DJINN LS	
	Mécoprop p + Bromoxynil [1] + Diflufénicanil [1]: DIEZE - TRAVIATA

1 : Matière active appartenant au groupe 1

Groupe 3 : Produit mobile et persistant, un risque de transfert vers les eaux probable

HERBICIDES BLE POST LEVEE PRECOCE GROUPE 3	
ANTIGRAMINEES	ANTIDICOTYLEDONES
Chlortoluron : Nombreuses spécialités	
Chlortoluron + Diflufénicanil [1] : LAUREAT	
Chlortoluron + Isoxaben [1] : AUBAINE	
Chlortoluron + Pendiméthaline [1] : PENDIRON SC	
Méthabenzthiazuron + Chlorsulfuron : ELDORADO - GLEAN T	

1: Matière active appartenant au groupe 1

RAVAGEURS ET MALADIES

CEREALES :

Stades levées à 3-4 feuilles.

La végétation a très peu évolué cette semaine .

Pucerons et Jaunisse Nanisante:

Les conditions météorologiques sont restées défavorables aux arrivées des pucerons sur les parcelles : seulement 2 pucerons ont été piégés à la tour à succion du Rheu (35) entre le 14 et le 20 novembre. Par contre, les pucerons présents sur les parcelles avant la fin des vols notables (1er novembre) sont toujours en place avec quelques larves.

Les observations montrent que:
- toutes les parcelles, au stade 2 feuilles ou plus, présentent des risques certains: au moins 5 % de pieds colonisés depuis 3 semaines ;
- les parcelles au stade 1 feuille sont généralement peu infestées : 1 à 2 % de pieds colonisés au maximum.
- les parcelles à 1,5 feuilles peuvent présenter des risques (infestations pouvant atteindre 4-5% de pieds touchés) si les températures restent clémentes pendant plus de 15 jours.

Toutes les parcelles au stade 2 feuilles ou plus (semées jusqu'au 23 voire 25 octobre) doivent avoir reçu ou recevoir rapidement une protection.
Sur les parcelles semées dans les derniers jours d'octobre, si des infestations faibles de l'ordre de 3-5 % se maintiennent, une intervention sera à envisager. Profitez de l'ensoleillement de l'après-midi pour contrôler la présence de pucerons sur les parcelles.
Pour les parcelles semées en novembre, il n'y a pas de risque actuellement.